

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 27 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 27 juin, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Forges à Bourbriac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOSCHER Marine (suppléante) ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BOULANGER Servane ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE FLOC'H Éric ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph ; MOZER Florence ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PONTIS Florence ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard ; ZIEGLER Evelyne.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BERNARD Joseph	à BEGUIN Jean-Claude
BOETE Cécile	à CLEC'H Vincent
CADUDAL Véronique	à RIOU Philippe
CHAPPE Fanny	à BOULANGER Servane
CHARLES Olivier	à INDERBITZIN Laure-Line
LE HOUEROU Annie	à GOUDALLIER Benoît
LOZAC'H Claude	à LE MEAUX Vincent
MOURET Patricia	à LE GOFF Yannick
PRIGENT Jean-Yvon	à ECHEVEST Yannick
RASLE-ROCHE Morgan	à BOUCHER Gaëlle
VAROQUIER Lydie	à LE GOFF Philippe

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BREZELLEC Marcel ; BUHE Thierry ; BURLLOT Gilbert ; CHEVALIER Hervé ; LARVOR Yannick ; LE CREFF Jacques ; LE GALL Annie ; LE MARREC François ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; QUENET Michel ;
1 représentant de la commune de Plouézec.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	65
Procurations	11
Absents	11

Date d'envoi de la convocation

Mercredi 21 juin 2023

DEL2023-06-130**TOURISME : MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION ENTRE L'AGGLOMERATION, L'OFFICE DE TOURISME DE GUINGAMP-BAIE DE PAIMPOL ET L'ASSOCIATION « MON TRO BREIZH »**

Considérant que l'agglomération est compétente en matière de développement du territoire ;

Considérant que l'agglomération possède la compétence suivante : « création, aménagement et valorisation de la randonnée (pédestre, vététistes et cyclo) » ;

Considérant que la randonnée est la première demande des touristes et excursionnistes et est un vecteur de découverte du territoire qui génère des retombées économiques ;

Considérant qu'il est important de diffuser les flux de randonneurs sur l'ensemble du territoire et de valoriser aussi bien le littoral que le milieu rural

L'agglomération a souhaité adhérer au projet de création du Tro Breizh, c'est-à-dire le « Tour de Bretagne » par les chemins intérieurs. Ce circuit représente une boucle de près de 2000 kilomètres sur des sentiers de l'arrière-pays, reliant les Cités-Cathédrales. Depuis quelques années, l'association Mon Tro Breizh balise ce parcours et rédige des « Breizh Ma Bro », topo-guide permettant au randonneur de trouver son chemin et d'apprendre l'histoire du patrimoine bâti et du patrimoine naturel traversé. L'Association Mon Tro Breizh met en place et anime cet itinéraire en lien avec les Communautés de Communes et/ou Agglomérations, les Offices de Tourisme et les Destinations Touristiques des territoires traversés.

Cet itinéraire traverse Guingamp-Paimpol Agglomération sur 60km.

Le soutien à la mise en place d'itinéraires complémentaires aux circuits du schéma intercommunal de randonnée permettra d'étoffer l'offre de randonnée sur l'agglomération.

La mise en place de cette convention a pour objectif de :

- montrer l'ambition de porter ensemble ce projet pour la Bretagne
- Décliner les objets de travail communs et répartir les missions
- Inscrire le partenariat engagé et à venir dans un souci d'intérêt général

La convention acte le fait que Guingamp-Paimpol Agglomération et l'Office de Tourisme Guingamp-Baie de Paimpol participent au bon maintien de l'itinéraire et à sa mise en visibilité. Les missions sont réparties ainsi :

- Guingamp-Paimpol Agglomération :
 - Aide si besoin l'association à faire le lien avec les communes, les élus, les associations de randonnée du territoire, les propriétaires privés concernés par le tracé
 - Délègue un représentant pour participer 2 fois par an au groupe de pilotage local du « chemin » qui concerne le territoire
 - Finance et commande le balisage à hauteur de 500€/an maximum en fonction de besoins.
 - Aide si besoin à la mise en place du balisage en lien avec les bénévoles
 - pourra également faire appel à des chantiers d'insertion pour la pose du balisage si absence de bénévoles pour baliser.
 - Assure l'entretien du sentier lorsque celui-ci se superpose aux zones non mécanisables des circuits du schéma intercommunal de randonnée pédestre

- L'Office de Tourisme Guingamp-Baie de Paimpol :
 - Intègre l'itinéraire permanent du Tro Breizh dans ses publications et outils de communication (supports papier, numérique, sites internet, lien vers le site de l'Association Mon Tro Breizh...) sans diffuser la trace ni fournir de cartes précises
 - Associe systématiquement l'Association Mon Tro Breizh à l'itinéraire permanent du Tro Breizh (« Faites le Tro Breizh avec Mon Tro Breizh »)
 - Peut utiliser le logo de l'Association Mon Tro Breizh ainsi que sa charte graphique
 - Peut solliciter l'Association Mon Tro Breizh sur les salons de promotion des itinéraires de randonnée auxquels il participe lui-même ou au sein de la destination touristique
 - Intègre les «Breizh Ma Bro» (topo-guides) dans sa politique boutique après négociation du tarif d'approvisionnement, ces outils valorisant le territoire

Entendu le rapport, et après en avoir débattu, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention et ses éventuels avenants entre Guingamp-Paimpol Agglomération, l'office de tourisme Guingamp-Baie de Paimpol et l'association Mon Tro Breizh.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Hervé RANNOU

A blue ink signature of Hervé Rannou, written in a cursive style.